

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2022**

## ***DITEP LA PAVIERE***

*160 Chemin de l'Aérium*

*69440 Mornant*

*04.78.44.00.15*

*Directeur M. Jean-François COSTANG*

Association ACOLEA AMPH – MEDICO-SOCIAL

28 avenue Marcel Mérieux

69290 Saint Genis Les Ollières

# 1. Activité et personnel

## 1.1 L'activité

Sur 2022, ce sont au total 8594 journées d'activité qui ont été réalisées pour 8827 journées prévues. Ce manque de journées réalisées s'explique par différents biais dont le contexte sanitaire toujours fragile, mais également par une sous-activité de l'internat. En effet, cette modalité d'accueil n'est pas favorablement choisie par les familles.

L'activité SESSAD, quant à elle, poursuit son essor avec 2169 actes réalisés, soit une activité bien au-dessus du prévisionnel. Celle de l'équipe mobile à 174 actes annuels, est également largement au-dessus du prévisionnel. Ces modalités ambulatoires, en intervention directe/indirecte au sein du milieu de vie des jeunes accueillis répondent aux attentes des familles. Le déploiement de l'équipe mobile sur le territoire rend lisible nos interventions, qui sont de plus en plus sollicitées par nos partenaires, mais également par les familles.

Tout au long de l'année 2022, ce sont 67 jeunes qui ont été accompagnés par le Ditep, et 20 jeunes ont au cours de l'année 2022 ont bénéficié d'une intervention en équipe mobile. Rappelons que notre agrément de 58 places DITEP (48 ITEP + 10 SESSAD) et 5 places financées d'équipe mobile.

## 1.2 Le fonctionnement

**L'inclusion** demeure un de nos objectifs principaux de développement.

Si la très grande majorité de nos jeunes bénéficient d'inclusions soit individuelles soit collectives ; quelques-uns ont encore parfois besoin d'un étayage conséquent et enveloppant, mais toujours avec l'optique à terme du milieu ordinaire à la hauteur de leur capacité. Notre objectif est de développer des réponses où la grande majorité des inclusions se fera dans le milieu d'origine du jeune (son établissement de référence).

Les inclusions actuelles se font sur tous les niveaux scolaires (de la maternelle jusqu'aux études supérieures, du général au professionnel).

Parmi les 67 jeunes accompagnés en 2022, seuls 4 jeunes en obligation scolaire ont suivi une scolarisation uniquement en interne du fait de l'importance de leurs troubles, mais avec pour l'un d'entre eux des stages en milieu ordinaire. Les 63 autres ont donc bénéficié de temps inclusifs individuels ou collectifs.

La pluralité des réponses proposées (2 unités d'enseignement externalisée, 2 groupe de scolarité partagée, une unité d'enseignement interne) permet de pouvoir proposer à chaque jeune une modularité de sa scolarité à la hauteur de ses compétences et capacités, tout en prenant en compte sa temporalité. Ces réponses variées et évolutives permettent de pouvoir affiner les réponses apportées en adéquation avec les besoins du moment.

De plus, l'important travail mené par les éducateurs et les enseignants pour favoriser ses inclusions offre une certaine sécurisation du parcours en milieu ordinaire et une coordination essentielle au bon fonctionnement des inclusions. Il nous paraît fort dommageable que ce travail indispensable ne soit pas suffisamment valorisé par les autorités de tutelle dans le décompte de l'activité.

En 2022, une enseignante du ditep ainsi que la coordinatrice pédagogique ont mené un important travail de pôle ressource auprès des professionnels du collège Pierre de Ronsard. Cette 1<sup>ère</sup> expérience méritera à être également à terme déployer dans l'autre collège de secteur.

La continuité du travail déjà engagé au sein du territoire se poursuit et les collaborations antérieures se régularisent. En effet, le Ditep, avec des associations du territoire, s'implique activement dans la sensibilisation des acteurs du territoire au Troubles Neurodéveloppementaux. Plusieurs temps de sensibilisation en direction des divers lieux d'accueil des jeunes (périscolaire, Centre de loisirs, club de sport, école) afin de favoriser leur maintien dans l'environnement de vie ont eu lieu en 2022. D'autres se profilent en 2023, notamment à la demande de la COPAMO. Cette démarche, passionnante, mais non moins couteuse en temps et implication, de participer au '**développement d'un environnement capacitant**' reste selon nous une des portes d'entrée pour favoriser la démarche inclusive.

De fait, **la dynamique partenariale au sein du territoire** est également un vecteur favorisant l'inclusion. Outre l'ensemble des liens réguliers avec les partenaires impliqués directement dans l'accompagnement des jeunes (soin, social, éducation nationale), de nombreuses collaborations se développent. Citons entre autre un partenariat en cours de développement avec le secteur de la petite enfance, via les crèches ACOLEA du territoire, autour de la question des troubles neurodéveloppementaux, des modalités d'accompagnement possibles, et de l'accompagnement vers une future scolarité en petite section. Evoquant également la participation à une commission en lien le programme PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école). De même des collaborations accrues avec les professionnels de l'Inspection de circonscription, les conseillères pédagogiques, le RASED sont en cours. Toujours dans la même dynamique, un groupe de travail auquel le ditep participe, réunit plusieurs fois dans l'année les équipes de directions des Ditep de proximité, ainsi que des membres de la MDPH. Ce groupe de travail devrait s'élargir au IME et IMPRO de secteur en 2023. Enfin le Ditep participe aux temps de coordination régionale de l'AIRE, association des Ditep de France.

Un travail conséquent est toujours à l'œuvre autour de la **professionnalisation des jeunes**, avec notamment de nombreux départs en stage (pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et avec des accompagnements auprès de la chambre des métiers et de l'Artisanat pour des tests de positionnement pour les jeunes se projetant vers un apprentissage.

**Le pouvoir d'Agir** des personnes accueillies, ainsi que des familles des personnes accompagnées est également un axe en cours de développement au sein du Ditep. En effet, de façon très marquée, les accompagnements sont positifs lorsque l'ensemble des acteurs parviennent à s'accorder sur les objectifs de travail à prioriser et les moyens mis en œuvre par l'ensemble des protagonistes. Un double travail de réflexion est actuellement à l'œuvre sur la place des personnes accompagnées (dans les décisions), et leur implication très concrète

dans l'accompagnement des jeunes ; mais également dans l'implication des familles dans la vie institutionnelle. Un des exemples de cette volonté, est leur implication lors de temps de travail autour de l'élaboration du projet d'établissement. Des familles, et des partenaires du territoire ont participé activement au session de travail autour de la réécriture du projet d'établissement. Et un temps de rencontre de l'ensemble des familles des deux DITEP a été proposé afin de recueillir leur vision (leur satisfaction, leur appréhension, leurs objections, la place qu'ils souhaitent) sur l'accompagnement de leur enfant.

Enfin pour terminer si la crise sanitaire s'est tempérée au cours de l'année, **La Covid 19 a encore impacté nos pratiques en 2022**. Ce n'est que véritablement en mai, que le fonctionnement a pu revenir totalement à la normale, malgré des absences régulières liées au Covid.

### 1.3 Départs et arrivées au niveau du Personnel

A nouveau, en 2022, plusieurs remplacements ont eu lieu du fait de longue absence maladie ou de congé maternité et congé parental. Ainsi nous avons pu bénéficier de remplacements sur des postes de chauffeurs, maitresses de maison, psychomotricienne, postes éducatifs.

Parmi le personnel, nous avons accueillis en février 2022 un nouveau chef de service, afin de pourvoir au poste laissé vacant suite à une montée en responsabilité sur un poste de direction adjointe. De même, le poste de médecin a été laissé vacant en avril, et pourvu en septembre 2022 avec l'arrivée d'un médecin neuropédiatre. Pendant cette période de vacance, le temps de travail de l'infirmière a été augmenté de 20% pour pallier au manque. Cette augmentation a été pérennisé en septembre 2022.

En avril 2022, la veilleuse de nuit démissionnait en faveur d'un poste à proximité géographique de son domicile. En mai 2022, une nouvelle veilleuse de nuit était embauchée en CDI.

Au sein de l'équipe enseignante, de nombreux mouvements ont eu lieu. Un remplacement de congé maternité a été effectif entre mai et décembre 2022. 1 départ a eu lieu, et 2 nouvelles arrivées dont une enseignante complétant 3 professionnels du ditep ce qui a offert une certaine continuité d'accompagnement. Malheureusement, l'enseignante en charge des différents compléments de poste a dû être remplacée suite à une absence de longue durée. Heureusement, la période en vacance de poste n'a pas été trop longue cette année, contrairement aux années précédentes.

### 1.4 Postes vacants

Le poste de neuropsychologue est resté vacant pendant de nombreux mois. Nous espérons qu'un recrutement pourra se concrétiser rapidement en début d'année 2023.

Le recrutement demeure un secteur en tension. Il reste encore bien difficile de recruter du personnel quel que soit le niveau de qualification du poste recherché. Le fonctionnement du réseau demeure le meilleur moyen de parvenir à trouver des personnes de qualité, mais ne suffit malheureusement pas à faire face à l'ensemble des besoins. Dans ce contexte, il est à souligner l'engagement permanent des professionnels du Ditep qui, de par leur implication, permettent de palier à certaine absence tout en poursuivant un accompagnement de qualité.

## 1.5 Stagiaires

En 2022, de nombreux stagiaires ont été accueillis au sein des différents pôles de la Pavière.

Sur le pôle thérapeutique, ce sont 2 stagiaires psychologues en Master 1 et 2 qui ont été accompagnées sur l'établissement pendant l'année 2022.

De la même manière, le pôle pédagogique a également contribué à la formation des enseignants en CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive) avec l'accueil de 2 stagiaires.

Enfin, ce sont 3 stagiaires qui ont été accueillis sur le pôle éducatif, en formation d'éducateur spécialisé, ou de moniteur éducateur. De plus, l'accueil d'un contrat apprentissage en formation d'éducatrice spécialisée est toujours en cours depuis fin août 2022, et une monitrice éducatrice en formation de professionnalisation a été accompagnée jusqu'en juillet 2022.

## 1.6 Pyramide des âges

### Personnel en CDI sur l'année 2022 dont mis à disposition

<i>profession</i>	<i>18/20 ans</i>	<i>21/25 ans</i>	<i>26/30 ans</i>	<i>31/35 ans</i>	<i>36/40 ans</i>	<i>41/45 ans</i>	<i>46/50 ans</i>	<i>51/55 ans</i>	<i>56/60 ans</i>	<i>61/65 ans</i>
<i>direction</i>							1	2	2	
<i>administration</i>						1				1
<i>Services généraux</i>		1	2		1	1	3		1	
<i>thérapeutique</i>				1		2		2		1
<i>éducatif</i>				2	3	3	2		3	
<i>pédagogique</i>		1	1	1	3	1	1		1	
<i>total</i>		2	3	4	7	8	7	4	7	2

## 1.7 Formations effectuées

La dynamique formative se poursuit encore sur 2022 avec toujours l'objectif de mettre en adéquation les compétences des professionnels aux évolutions des besoins des jeunes accompagnés.

- Les formations individuelles :

L'orthophoniste du ditep a bénéficié d'une formation autour des « Outils numériques de compensations des troubles du langage écrit » entre septembre et novembre 2022.

La directrice adjointe a suivi entre septembre et novembre 2022 une formation intitulée « Mieux communiquer pour mieux manager ».

- Les formations collectives :

Plusieurs formations en interne ont été dispensées : une formation concernant « le système d'alarme incendie » en septembre 2021, ainsi qu'une formation réflexive concernant l'optimisation des collaborations interdisciplinaires.

D'autres formations transverses ont été organisées avec des interventions concernant « Les gestes et postures », principalement pour les services généraux, et pour 6 professionnels une formation initiale « Sauveteur Secouriste du Travail », le tout en Février 2022.

En octobre 2022, trois éducateurs, et l'infirmière du ditep ont été formés par le biais du CRA au « Groupe d'Entraînement aux Habiletés Sociales ».

En décembre 2022, l'ensemble des éducateurs, mais également une partie des thérapeutes ainsi que des enseignants ont pu bénéficier de différentes formations collectives interditep, avec nos collègues des Eaux Vives et de la Bergerie sur « L'échelle de Vineland », « Groupe d'Entraînement aux Habiletés Sociales », « Les fonctions exécutives / les logiciels informatiques pour troubles Dys », « Le job coaching pour jeunes porteurs de TSA ». Le dernier thème concernant « La Gestion de la Crise violente », initialement prévu à la même période, a dû être reprogrammé en février 2023, du fait du centre de formation. Ces formations croisées se sont déroulées sur 2 journées dans des locaux du Ditep de Mornant et du Ditep des Eaux Vives. Elles permettent au-delà des connaissances acquises et des compétences développées, d'étendre les collaborations interditep par une connaissance accrue entre professionnels. Les enseignants ont bénéficié en octobre 2022 d'un temps de formation spécifique autour des Logiciels informatiques de soutien aux élèves Dys.

En 2022, les deux chefs de services, la directrice adjointe ainsi que le directeur ont bénéficié de plusieurs demi-journées managériales portant sur « le Codeveloppement pour accompagner le changement ». De même, des temps de formation concernant le droit du travail et la gestion des contentieux ont été proposés à tous les cadres de direction en à l'automne 2022.

Enfin, toujours dans le souci de développer les compétences salariales en lien avec le public accueilli, un module de formation collective en interne a été déployé à l'adresse des nouveaux salariés des 3 DITEP. Ce module, s'adressant tant aux éducateurs, enseignants, thérapeutes,

veilleurs, services généraux a recoupé plusieurs thématiques telles que « La connaissance du public porteur de Troubles neurodéveloppementaux », « Les comportements problèmes », « L'accompagnement des familles », « La démarche inclusive » et enfin « La démarche éducative ». Ces journées se sont déroulées en octobre et en décembre 2022. Ce module de formation a pour vocation de se pérenniser dans le temps, afin de s'assurer de l'adéquation des compétences des nouveaux salariés avec les requis de la réalité de terrain. Il permet également de mettre en lumière les compétences des salariés animant ces temps de formation.

## 2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

### 2.1 Actualités marquantes

L'opération « Marché de Noël » ayant bien fonctionné l'an dernier a été renouvelée encore en décembre de cette année. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des jeunes et des professionnels ayant participé activement à ce moment. Le succès fut tel que l'opération a été déclinée en mars 2022 avec un « Marché de Printemps » avec la vente de pousse/plant de fleurs et plantes potagères.

Deux temps forts (juin et décembre 2022) ont permis de marquer la réussite de nos diplômés (CAP, Baccalauréat, CFG), ainsi de les féliciter et de démontrer aux autres jeunes que la diplomation est possible, y compris avec des parcours de scolarisation parfois complexes. Mais aussi de marquer par un temps institutionnel 'festif' les changements de groupe (passages du pôle Enfants au pôle Adolescents) et de fêter les départs des jeunes dont le parcours s'oriente vers de nouveaux horizons. A la demande des familles du Conseil de Vie Sociale, une 'kermesse' a été organisée au mois de juin. Si l'expérience mérite à être renouvelée, les conditions d'organisations sont encore à perfectionner.

Un projet a été mené tout au long de l'année scolaire 2021/2022 pour la création d'une marre, avec l'aide d'un groupe de collégien, d'un parent d'utilisateur dont c'est la profession, et la collaboration de plusieurs professionnels du Ditep. Actuellement la marre accueille plusieurs espèces de poissons et de plantes aquatiques. Elle vient embellir le ditep, et sert de support à divers projets pédagogiques. Les jeunes et les professionnels se sont grandement investis dans cette réalisation.

Toujours en lien avec l'environnement, un projet est en cours avec le concours du Sitom Sud-Rhône autour du recyclage des déchets.

De nombreuses sorties pédagogiques et éducatives ont lieu tout au long de l'année.

Le pôle Enfants a participé en juin 2022 à la journée des « Liserons en fête », organisé par un Ditep de proximité, profitant ainsi d'une journée riche en couleurs et sensations, autour d'une thématique sportive.

En novembre 2022, le Ditep, ainsi que l'IMPRO Denise CLERE, ont participé au Forum Enfance et Handicap se tenant sur Mornant, organisé par une association locale. Un stand associatif ACOLEA-AMPH a été tenu la journée du samedi, et deux conférences, dont une concernant la Démarche Inclusive, ont été animées par des professionnels de l'association. Un

remerciement particulier à nos jeunes du groupe Post-collégiens ayant contribué à la création des affichages du stand.

## 2.2 Expression et participation des usagers

Encore cette année, l'élection des jeunes délégués représentant au Conseil de Vie sociale a été bien préparée, avec campagne, affiche de campagne, emprunt du matériel de vote à la commune (isoloir et urne). Le décret encadrant l'organisation des Conseils de Vie Sociale a connu une modification en 2022. Il s'agira donc de faire évoluer cette instance au cours de l'année 2023 pour que la participation des personnes soit encore plus importante.

## 2.3 Démarche qualité

La qualité d'accompagnement, la satisfaction des usagers demeure une préoccupation première de l'établissement. Différents temps de travail autour de l'élaboration des projets personnalisés d'accompagnement ont été programmé afin de rendre ces derniers plus efficient, avec comme principe, une place encore plus grande faite à la famille et au jeune en lien avec leur implication dans la mise en œuvre des différents objectifs élaborés collectivement. La volonté continue de pouvoir proposer des accompagnements au plus près des besoins des jeunes se manifeste dans le nombre de formations proposées par l'établissement (soit via le plan de formation soit hors plan de formation).

# 3- Parcours des usagers - Admissions, accompagnements et sorties

## 3 .1. Demandes d'admissions

Sur l'année 2022, il y a eu au total 19 sollicitations pour des admissions sur le Ditep. 5 admissions ont eu lieu au cours de l'année, et 11 refus. 2 situations sont encore en attente de notification à ce jour et pourraient venir grossir notre effectif en 2023, une famille reste indécise. La totalité des refus se sont fait du fait de la nature de la notification (notification SESSAD Généraliste et non pas SESSAD trouble du comportement) ou du fait de l'éloignement géographique. Une famille, du fait du refus de leur enfant d'intégrer un ditep, n'a pas poursuivi sa demande. Au moment où les demandes ont été émise, 1 enfant était scolarisé en école maternelle, 10 en école primaire et 8 au collège.

Comme l'an dernier, la modalité d'intervention en équipe mobile permet pour les familles de mieux connaître les possibilités d'accompagnement que le ditep peut proposer. Et ainsi franchir plus sereinement le cap de solliciter un accompagnement par la suite. De plus, la connaissance du jeune en amont de l'entrée à l'effectif, de ses potentialités et difficultés, facilite la mise en œuvre d'un accompagnement le plus ajusté possible. Mais nous notons que les

demandes d'équipes mobiles interviennent souvent juste avant l'entrée au collège, ou lors de l'entrée au collège. Des demandes en amont permettraient d'entamer un travail plus précocement et sera une plus grande garantie de possibilité d'accompagnement ; En effet, notre pôle Adolescents représente 80% de notre effectif. De fait, nous avons beaucoup plus de souplesse pour les admissions sur le pôle enfants.

### 3 .2. Usagers admis en 2022

En 2022, ce sont 5 jeunes qui ont été admis, 4 garçons et 1 fille. L'ensemble des jeunes admis sont issus de notre territoire d'intervention qui se situe sur le secteur de la COPAMO, à une exception mais dont la scolarité se déroule sur le territoire. 2 admissions se sont faites sous la modalité SESSAD et 3 en semi-internat.

L'âge moyen au moment de l'admission est de 10 ans et 1 mois (1 garçon âgé entre 5 et 9 ans, et 2 garçons et 1 fille âgés entre 10 et 12 ans, 1 garçon de plus de 12 ans). Cet âge moyen augmente de 1 an et 2 mois par rapport à l'an dernier (8 ans et 11 mois en 2021).

Parmi les 5 jeunes admis, 2 sont d'âge collège les 2 rattachés à l'une des UEE collège Concernant les 3 jeunes d'âge primaire, 3 bénéficient de l'accompagnement par le groupe en charge des scolarités partagées 2 en Primaire et 1 en maternelle. Parmi les 5 jeunes admis, 3 d'entre eux ont été accompagnés par le biais de l'équipe mobile en amont de l'admission au sein du Ditep.

A noter que le délai de traitement des dossiers MDPH s'est encore allongé et certaines notifications sont extrêmement longues à obtenir.

### 3 .2. Usagers accompagnés en 2022

Au total, ce sont 67 jeunes suivis en file active sur l'année 2022 sur le Ditep, et 20 jeunes en file active dans le cadre de l'Equipe Mobile. Ils sont pour la très grande majorité issus du secteur géographique de la Copamo, ou scolarisés dans un établissement scolaire de la Copamo.

Pour les jeunes en obligation scolaire, 6 jeunes sont scolarisés sur nos UEE (primaire ou collège) par dérogation, dont la moitié d'entre eux sont issus de la Copamo. Cette question de la sectorisation nous permet de pouvoir travailler non seulement l'inclusion, mais l'inclusion dans l'établissement scolaire de référence, ce qui offre de multiples avantages ; en particulier la réduction des temps de transport et donc de la fatigabilité, possibilité de transport en autonomie, maintien dans son quartier avec les fratries ou les copains, impact positif sur l'environnement, facilitation de travail avec les partenaires du fait de la proximité géographique et la rapidité de déplacements des professionnels du ditep vers les espaces de d'accueil des jeunes.

L'ensemble des jeunes scolarisés ont bénéficié d'une ESS au cours de l'année 2022. Et une réunion de projet personnalisé d'accompagnement a eu lieu pour chaque jeune accompagné.

Répartition par âge/sexe

DITEP	5/9 ans	10/12 ans	13/14 ans	15/17 ans	18 ans et +	Total
Garçons	7	13	13	13	10	56
Filles	1	5	1	1	3	11
Total	8	18	14	14	13	67

Parmi les 67 jeunes accompagnés tout au long de l'année 2022, environ 80 % sont issus du pôle Adolescents et environ 20 % du pôle Enfants. Ce qui représente 13 jeunes sur le pôle Enfants, 29 collégiens et 24 jeunes sur le groupe post-collégiens.

L'âge moyen des personnes accompagnées en 2022 est de 13 ans et 11 mois. La très grande majorité des jeunes accueillis sont issus du territoire, ou étaient hébergés/scolarisés sur le territoire au moment de leur admission.

Groupe Post-collégiens : Parmi les 24 jeunes suivis au cours de l'année 2022, 12 sont majeurs et 3 sont dans leur 17<sup>ème</sup> année.

Parmi les jeunes, 11 furent diplômés en 2022. 4 jeunes ont obtenu leur CFG (Certificat de Formation Générale), 2 jeunes le Diplôme National du Brevet (DNB). 4 jeunes ont obtenu leur CAP, 1 jeune un Bac professionnel. Félicitations à eux.

Parmi les 67 jeunes accompagnés, 14 bénéficiaient d'une mesure sociale (AEA, AEMO, AEMO renforcée, SA2E, MECS, suivi jeune majeur).

L'équipe mobile a accompagné 20 jeunes sur l'année 2022 ce qui représente 174 actes réalisés.

Répartition Actes/mois

Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Jlt	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
11%	7.1%	16.6%	7.4%	15.5%	11%	0.5%	0%	5.1%	14.3%	4.6%	6.9%

68.6% des actes sont réalisés sur le premier semestre de l'année civile (de janvier à juin), ce qui représente le second semestre de l'année scolaire. Parmi les 20 jeunes, 3 étaient scolarisés en école maternelle, 11 en école primaire et 6 au collège. 2 jeunes ont intégré le Ditep à l'issue de l'accompagnement de l'équipe mobile. Pour d'autres des attentes de notifications sont en cours avec une possible entrée au ditep dès obtention de la notification. Rappelons que l'intervention de l'équipe mobile, ne signifie pas une entrée automatique au Ditep.

Les interventions de l'équipe mobile demeurent majoritairement des observations pédagogiques et éducatives dans le cadre scolaire, la mise en place d'outils et de préconisations d'aménagement pour favoriser le maintien dans la classe de référence. De même, de nombreux temps de coordination (réunion de concertation, participation équipe éducative ou équipe de suivi de scolarisation) et de liens avec les partenaires et les familles

sont nécessaires. La poursuite de la diversification des interventions continue avec une augmentation des interventions dans les autres lieux que la classe (périscolaire, club de sport, cantine, CLSH).

### 3 .2. Usagers sortis en 2022

11 jeunes sont sortis au cours de l'année 2021. 9 garçons et 2filles.

*Répartition par âge.*

DITEP	- 10	+ 10	+11	+12	+13	+14	+15	+16	+17	+ 18	+ 19	20	Total
Garçons	0	0	1	1	0	1	0	0	3	3	0	0	9
Filles	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Total	0	0	1	1	0	2	0	0	3	4	0	0	11

*Répartition par durée de séjour.*

DITEP	- 2 ans	2/3 ans	4/5 ans	6/7 ans	8/9 ans	10 ans et +	Total
Garçons	1	2	2	1	2	1	9
Filles	0	0	1	0	1	0	2
Total	1	2	3	1	3	1	11

Parmi les 11 sortants, 2 l'ont été du fait d'un déménagement hors secteur (changement de département). Parmi ces 2 jeunes, un poursuit sa scolarité en CAP Logistique. Le second jeune est accueilli en Ditep avec poursuite de sa scolarité en collège.

1 famille a souhaité un accompagnement par le collège Elie Vignal. 2 jeunes ayant réussi leur CAP poursuivent avec un CAP en installation sanitaire pour l'un et une mention complémentaire en mécanique pour le second. 1 jeune poursuit des études supérieures dans le cadre d'un BTS suite à l'obtention de son bac pro. 2 autres jeunes sont entrés dans la vie active et travaille dans le milieu ordinaire. Un troisième travaille en ESAT. Un jeune est entré en 4<sup>ème</sup> prépa pro plus à proximité de son domicile.

Une sortie s'est faite à la demande du ditep ; Ce jeune est actuellement accompagné par un ditep adolescent tout en ayant des temps d'inclusion ponctuels

Pour ces 11 sortants, la durée moyenne de séjour a été de 5 ans et 6 mois.

## 4. Locaux et moyens matériels

En 2022, plusieurs investissements ont eu lieu afin de renouveler le parc automobile dont l'achat d'un véhicule 9 places avec boîte automatique. Des achats de matériels sensoriels ont été effectués en 2022 pour répondre aux besoins repérés chez les jeunes accueillis.

Des investissements ont été opérés pour le renouvellement du matériel informatique. Des réflexions sont actuellement en cours au niveau associatif concernant la question énergétique. Un travail conséquent a été réalisé, avec l'utilisation de l'outil E-carnet pour la tenue de registre dématérialisé pour la sécurité incendie et sanitaire de l'établissement, afin de pouvoir proposer un accueil sécurisé aux jeunes accompagnés.

## 5. Perspectives 2023

En 2023, la signature du nouveau CPOM pour 2023-2027 doit avoir lieu. Les perspectives de travail continueront de s'axer autour du développement de l'inclusion. Si l'inclusion est déjà grandement en œuvre dans l'établissement, il s'agira de faire en sorte qu'elle concerne de plus en plus les établissements scolaires de référence.

La dynamique partenariale sera poursuivie sur le territoire avec la pérennisation de collaboration actuellement à leurs prémices (CLSH, communes, circonscription, petite enfance, groupe de travail inter établissements, MDPH...). Un événement « Portes ouvertes » à l'adresse de nos partenaires est également programmé à la fin du mois d'avril 2023 afin de faire mieux connaître le ditep, rendre plus lisible nos pratiques et promouvoir l'inclusion pour les jeunes accueillis.

La volonté de gagner en qualité lors de nos interventions de sensibilisation entraîne des projets de formation de nos professionnels à la transmission (formation de formateur). Ceci rentre dans la droite ligne des efforts consentis à la poursuite du développement des compétences des salariés pour un accueil de qualité. Toujours parmi nos axes prioritaires à développer, la formation collective, mais également l'accès à des formations nous offriront plus d'autonomie dans les diagnostics différentiels. De même, en 2023 nous devons porter une attention particulière au repérage des signes d'alertes et aux interventions auprès des plus jeunes. Les actions de sensibilisation auprès des familles devront être considérablement accrues, et la réflexion autour d'un groupe de parole de parents devra aboutir par des actions concrètes.

Enfin, après une année 2022 de création de l'association ACOLEA-AMPH, il s'agira en 2023 de faire vivre de façon accentuée les collaborations entre les différents établissements et les ponts permettant aux personnes accueillies de s'inscrire dans un parcours sécurisé.